ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reunion : enseignement maternel et primaire

Question écrite n° 8780

Texte de la question

M. Andre Thien Ah Koon demande a M. le ministre de l'education nationale de bien vouloir lui indiquer le nombre d'eleves professeurs des ecoles qu'il est prevu de recruter au concours externe de 1994 dans l'academie de la Reunion.

Texte de la réponse

Une analyse des recrutements de professeurs des ecoles est actuellement menee au niveau national, comme suite a l'etude des besoins a la rentree 1994 et des propositions de places a offrir aux concours, emises par les autorites academiques. Le contingent de places a mettre au concours externe de professeur des ecoles est determine par academie, apres une etude approfondie des besoins en enseignants et en fonction des possibilites budgetaires reservees a la formation professionnelle des professeurs des ecoles. Le niveau des recrutements par academie n'est pas actuellement arrete. La repartition qui va etre effectuee avec toute la diligence necessaire, dans le respect du calendrier des concours pour 1994, sera communiquee aux candidats par le canal du Journal officiel de la Republique francaise et a travers les diverses actions de communication menees au niveau local. Cette procedure sera, bien entendu, appliquee au departement de la Reunion.

Données clés

Auteur : M. Thien Ah Koon André
Circonscription : - RL
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 8780
Rubrique : Dom
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 décembre 1993, page 4326
Réponse publiée le : 21 février 1994, page 904